

**Dotation des services de PMI en matériel de protection contre le Covid 19 :**  
**message du SNMPMI aux Directeurs généraux des ARS**  
(23 mars 2020)

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

Dans cette période de mobilisation générale des services de santé pour affronter l'épidémie de Covid 19, les services de protection maternelle et infantile des départements doivent absolument poursuivre certaines de leurs missions essentielles et urgentes, au titre de plans de continuité des activités de PMI, telles que : la vaccination des nourrissons de la naissance à 13 mois, le suivi des femmes enceintes, la pratique d'IVG médicamenteuses et la contraception d'urgence, l'accompagnement de personnes confrontées à des violences conjugales graves, la prise en charge de situations d'urgence dans le cadre de la protection de l'enfance.

Pour faire face à ces missions les professionnels de PMI, notamment médecins, sages-femmes, puéricultrices, doivent pouvoir disposer de moyens de protection contre la transmission du Covid 19, comme les masques chirurgicaux, les solutés hydro-alcooliques.

Or il semblerait que certains services départementaux de PMI n'ont pas été pris en compte pour les dotations de ces matériels en cours de diffusion auprès des professionnels de santé exerçant en ville.

Nous vous sollicitons afin que des dotations adaptées aux besoins de leurs plans de continuité d'activités soient attribuées au plus vite aux services de PMI, en masques et en SHA. Ceci afin que les professionnels de PMI demeurent en mesure d'assumer leurs missions de santé publique les plus indispensables auprès des publics concernés, où les familles et les enfants les plus fragiles et vulnérables sont sur-représentés.

En vous remerciant de votre attention pour notre sollicitation, nous vous prions d'accepter, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre très haute considération.

Maryse Bonnefoy, Cécile Garrigues, Pierre Suesser,  
Co-président.es du syndicat national des médecins de PMI

[contact@snmpmi.org](mailto:contact@snmpmi.org)